**PRESENTATION DU CNRD**

Le CNRD [Concours national de la Résistance et de la déportation] a été institué en 1961 par Lucien Paye, ministre de l’Education nationale.

Le concours est ouvert à tous les élèves de la 3e à la Terminale (lycées d’enseignement général et technologique et lycées professionnels, publics et privés…)

Les élèves peuvent participer à titre individuel (rédaction en classe dans des conditions d’examen proches du DNB) et/ ou collectif (travail en groupe dont la forme peut être très variée : mémoire, livret…). Les élèves participant au CNRD inscrivent leur action dans le parcours citoyen.

« Il a pour objectif de **perpétuer chez les jeunes générations la mémoire et l'histoire de la Résistance et de la Déportation**, afin de leur permettre de s'en inspirer dans leur vie d'aujourd'hui en s'appuyant sur la formation et les leçons historiques et civiques que leur apporte l'École. Il s'inscrit ainsi dans l'éducation à la citoyenneté » (<https://www.reseau-canope.fr/cnrd/article/3611>).

**PRESENTATION DU SUJET DU CNRD SESSION 2019 (vendredi 22 mars 2019)**

Cette année, le sujet a pour thème **« Répressions et déportations en France et en Europe, 1939 – 1945. Espaces et histoire. »**

Une brochure pédagogique coordonnée par la FMS [Fondation pour la mémoire de la Shoah] est disponible en ligne avec de nombreuses ressources. Sa lecture est indispensable afin de bien vous préparer.

**DESCRIPTION DES EPREUVES**

Comme la présentation du CNRD nous le rappelle, il existe deux catégories d'épreuves

1> **L'épreuve individuelle** (composition d'une durée de deux heures dans des conditions proches d'un examen avec un livret en appui) le **vendredi 22 mars 2019**.

2> **L'épreuve collective** : réalisation d'un travail en commun sur différents supports possibles par au moins deux élèves. Dans le cas d'un mémoire, vous devez respecter des règles de base : pas de mention du nom du collège ou de l'un des membres de l'équipe, présence d'un sommaire, présentation du plan (deux ou trois parties principales conseillées), annexes avec une table des annexes, une bibliographie, une sitographie, éventuellement des remerciements, ce qui vous a déterminé à participer (avec un ton convaincant et convaincu)…

Tous les documents utilisés doivent être clairement identifiés (titre, date, source).

Le site de CANOPE présente plus en détail les travaux collectifs :

Types de travaux :

* ouvrage (mémoire illustré ou non par des documents iconographiques, journal, bnande dessinée, etc.), prenant la forme d'un dossier manuscrit, imprimé ou stocké sur un support numérique ;
* présentation numérique interactive (diaporama, livre numérique, site internet, webdoc, etc.), comprenant des textes, des images fixes et/ou des vidéos, impérativement accompagnée éventuellement d'un document de présentation rédigé – l'ensemble des documents étant stocké sur un support numérique ;
* film ou document sonore, impérativement accompagné d'un document de présentation rédigé – l'ensemble des documents étant stocké sur un support numérique ;
* production destinée à être exposée et éventuellement manipulée (panneaux d'exposition, jeux de société, diorama, œuvre artistique, etc.), impérativement accompagnée d'un document de présentation rédigé (manuscrit ou imprimé ou sur support numérique).
* Contraintes formelles,
à respecter avec la plus grande vigilance – les travaux ne respectant pas ces règles seront écartés par les jurys :
* Données sur support numérique : le seul support de données numériques accepté est la clé USB. Le matériel transmis au jury doit être en parfait état de fonctionnement. Les candidats doivent utiliser des formats de fichiers courants, pouvant être lus sur la plupart des ordinateurs sans nécessiter l'installation de logiciels spécifiques. La totalité des fichiers composant le projet ne doit pas occuper un espace de stockage supérieur à un gigaoctet.
* Création d'un site internet : les candidats ayant choisi de réaliser un site internet doivent présenter au jury une version sur support numérique qui ne doit pas différer de la version en ligne.
* Durées des vidéos et des documents sonores : dans le cas d'un travail exclusivement constitué d'une vidéo ou d'un document sonore, sa durée maximale est de 20 minutes (générique inclus) ; en cas de présentation numérique incluant des vidéos ou des documents sonores, la durée totale de l'ensemble des enregistrements ne doit pas excéder 10 minutes.
* Dimensions des travaux – pour des raisons matérielles liées au transport et à la conservation des productions (fragilité, sécurité, etc.), une fois emballés pour expédition, les travaux ne doivent pas dépasser le format maximal suivant : chacune des dimensions du colis (longueur, largeur et hauteur) ne doit pas dépasser 50 cm ; le poids du colis ne doit pas dépasser 10 kg. Toute réalisation (œuvre artistique, diorama, exposition...) dont les dimensions ou le poids dépasseraient l'une de ces deux limites doit être filmée ou photographiée ; seules ces vidéos ou ces photos, accompagnées d'un document de présentation, seront transmises au jury.
* Fragilité des travaux : les travaux réalisés par les élèves ont vocation à être transportés sur différents lieux de correction. Leur conception doit donc être adaptée à cette contrainte. Les travaux fragiles doivent être efficacement protégés lors du transport. Cette protection relève de la responsabilité des candidats. Les jurys pourront décider d’écarter les travaux qui leur parviendraient trop abimés pour être évalués.
* Respect de la propriété intellectuelle et du droit à l'image

<https://www.reseau-canope.fr/cnrd/participer>

**LES SESSIONS PRECEDENTES**

S'intéresser aux sujets des précédentes sessions peut être utile à votre préparation (afin de retrouver des thématiques proches, enrichir votre lexique, retrouver des témoignages pertinents…)

2013 – 2014 (épreuve du 21 mars 2014)

« La libération du territoire et le retour à la République »

2014 – 2015 (épreuve du 20 mars 2015)

« La libération des camps nazis, le retour des déportés et la découverte de l'univers concentrationnaire »

2015 -2016 (épreuve du 25 mars 2016)

« Résister par l'art et la littérature »

2016 – 2017 (épreuve du 24 mars 2017)

« La négation de l'Homme dans l'univers concentrationnaire nazi »

2017 – 2018 (épreuve du 23 mars 2018)

« S'engager pour libérer la France »

**BIBLIOGRAPHIE (ouvrages consultables au CDI)**

**La Seconde Guerre mondiale – L’Occupation – La Résistance**

Henri ROUSSO, *Les années noires. Vivre sous l’Occupation*, Gallimard, 1992

**Ouvrages collectifs**

*Comprendre la Seconde Guerre mondiale (Dates / Thèmes / Noms),* Studyrama, 2005

Pierre RIEUBLANDOU,Collection j’ai vécu, les dossiers d’Okapi, *La Seconde Guerre mondiale*, Bayard Jeunesse, 2004

**L’univers concentrationnaire – La Shoah**

Stéphane BRUCHFELD / Paul A. LEVINE, *Dites-le à vos enfants, Histoire de la Shoah en Europe, 1933 – 1945*, Ramsay, 2000.

Véronique GUILLAUD, Collection j’ai vécu, les dossiers d’Okapi, *Les camps de concentration, la Shoah*, Bayard Jeunesse, 2004

Frania Eisenbach Haverland, *Tant que je vivrai*, 2014

Général André ROGERIE, *1943 – 1945. Déporté témoin des crimes nazis contre l’humanité*, PEMF1994

David ROUSSET, *L’univers concentrationnaire*, Pluriel, 2005

Germaine TILLION, *Ravensbrück*, 1973 et 1988

Agnes TRIEBEL, *Raconte-moi…La déportation dans les camps nazis*, Nouvelle Arche de Noé Editions, 2003

Annette WIEWORKA, *Auschwitz expliqué à ma fille*, Seuil, 1999

**Ouvrages collectifs**

Auschwitz. Histoire d’un camp d’extermination, Gallimard Jeunesse, 2002

De la discrimination à l’extermination. Histoire de la Shoah, Gallimard Jeunesse,1999

*L’impossible oubli. La déportation dans les camps nazis*, Fédération Nationale des Déportés et Internés et Patriotes (FNDIRP), 1980

La Shoah. La mémoire nécessaire, Milan, 2006

Shoah. *Regards sur notre histoire*, Milan Jeunesse, 2008

**SITOGRAPHIE**

> Vous trouverez dans les sites ci-dessous la possibilité d'enrichir vos connaissances et votre corpus documentaire.

Fondation de la France libre

http://www.france-libre.net/preparer-cnrd/

Fondation pour la mémoire de la Shoah

http://www.fondationshoah.org/Brochure-CNRD/

Fondation de la Résistance

http://www.fondationresistance.org/pages/action\_pedag/selection-ina-pour-preparer-cnrd-2018-2019\_actu303.htm

Mémorial de la Shoah

http://www.memorialdelashoah.org/pedagogie-et-formation/activites-pour-le-secondaire/le-cnrd.html

Musée de la Résistance en ligne

http://museedelaresistanceenligne.org/expo.php?expo=123

Réseau Canopé

https://www.reseau-canope.fr/cnrd/

Bon courage à tous les élèves de 3e qui s'apprêtent à préparer le CNRD.

L'équipe d'histoire du collège Montaigne